



en RÉSUMÉ

- * Mutuelle d'établissement : la mise en œuvre est difficile [Page 2](#)
- * À la retraite, la vie continue [Page 2](#)
- * Jérôme Pellissier : La nuit tous les vieux sont gris, [Page 3](#)
- * Retraites : Adasa/Protection sociale : entre confiance et inquiétude ! [Page 3](#)
- * Solitude des personnes âgées et voisinage (1) [Page 4](#)
- * Le billet de Anne. [Page 4](#)

Élections : diviser c'est mourir un peu !

Les élections européennes nous laissent un goût amer. D'abord par le taux d'abstention qui pourrait laisser croire que les Européens ne s'intéressent pas à l'Europe. Les partis politiques français n'ont rien fait pour nous y intéresser, les médias non plus. Un seul débat sur une grande chaîne nationale, c'est peu.

Et pourtant 80 % des textes de loi votés par l'assemblée nationale ne sont que l'application des directives de la commission européenne ou des décisions du parlement européen. La création de Pôle Emploi n'est-elle pas issue de la volonté de l'Europe de réduire le service public et de placer les institutions de placement dans le giron commercial de la libre concurrence? C'est ça le libéralisme!

Apparemment le président de la République sort renforcé de ces élections, même si le score en voix de l'UMP n'est pas supérieur à ce qu'il était il y a cinq ans, alors qu'il était allié au centre et que diverses petites listes de droite comme celle de PASQUA ont disparu du paysage et que le front national a baissé. Il gagne par la division de la gauche.

Europe Écologie a créé la surprise avec un triumvirat représentatif des questions actuelles: un vert, un altermondialiste, une traqueuse de malversations financières. Ils ont posé des questions importantes. Mais quel avenir dans le paysage politique français ?

Car la gauche paie ses divisions et son absence de projet alternatif pour un type d'Europe dont la majorité des Français ne veut pas. Ils l'ont dit à 55 % lors du référendum et respect suprême pour le peuple, nos députés n'en ont pas tenu compte. Étonnez-vous après que les électeurs traînent les pieds pour aller voter sur un sujet concernant l'Europe.

Pourtant les Français sont inquiets : sur leur avenir car la crise, contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, sera de longue durée. Nos camarades actifs en ont la preuve chaque jour.

Mais le président veut pousser son avantage, ses premières propositions postélectorales sont pour repousser l'âge du départ en retraite à 67 ans et refuser un coup de pouce au SMIC et aux pensions... pour la troisième année consécutive. Ce qui serait bien utile pour les smicards et les retraités. De quoi donner des regrets à certains abstentionnistes...

Début octobre auront lieu les premières élections des représentants du personnel de Pôle Emploi, délégués du personnel et représentants aux comités d'entreprises. Un collège commun élira les membres du CRHSCT (comité régional d'hygiène et sécurité et conditions de travail). Une nouvelle structure remplacera l'ADASA au niveau régional et national. Pour nous retraités l'enjeu est important.

Les agents de Pôle Emploi, à travers ce scrutin, devront choisir un type de syndicalisme. Nous souhaitons qu'ils choisissent un syndicat revendicatif, luttant pour un service public de qualité au service des usagers (employeurs et demandeurs d'emploi) qui a eu le courage et la finesse d'analyse de s'opposer à cette fusion dont toute la presse reconnaît aujourd'hui les difficultés de mise en œuvre. Nous souhaitons que massivement ils apportent leurs voix à un syndicat qui fait de la solidarité intergénérationnelle un axe important dans les discours et surtout au quotidien.



Affiche réalisée par le secteur retraité bientôt dans toutes les agences

C'est bon à savoir...

Pour vous abonner

prendresontemps@laposte.net

Vous pouvez aussi demander les anciens numéros en fichier PDF.

Attention: donnez plutôt une adresse mail perso sinon les risques de retours sont importants!

Et il y a aussi des boîtes trop pleines ... qui refusent de recevoir plus de mails!!

Soyez aussi aimables de nous donner quelques infos sur vous: région, année de départ à la retraite, poste occupé, etc. Merci ça nous aide!

Impressions de lecture

par

Joseph Gabriae

Bibliophane juillet
2003, 348 pages

Jérôme Pellissier : la nuit tous les vieux sont gris.

Les notes ci-dessous ne concernent guère que la 1^{re} partie du livre (75 pages), mais les 4 autres (Aux bons soins d'Alzheimer, Traitements, Déviations, Lorsque le vieux paraît) valent aussi le détour. Il ne s'agit nullement d'un résumé mais seulement de quelques annotations qui m'ont paru pouvoir susciter l'envie de lire ce livre décapant. L'idée-force tourne autour des regards dont les retraités et les personnes âgées sont l'objet.

Attention, d'abord, à ne pas insister sur la séparation des divers âges de la vie car cela risque de conforter l'amalgame entre vieillesse et mauvais état général voire assistance. D'autant que la catégorie "personnes âgées" n'est pas du tout homogène : les situations sont très variées aussi bien sur le plan biologique que médical et social. Sans compter qu'il existe un décalage important dans le temps entre l'âge physiologique de la vieillesse (aux environs de 68 à 72 ans) et l'âge social de cette même vieillesse tel que le renvoie la société (entre 50 et 65 ans, si on inclut les préretraites). D'ailleurs les écarts les plus frappants séparent souvent non pas tant des personnes d'âges différents que des personnes de milieu ou de sexes différents, quel que soit leur âge.

La manière dont on va vivre sa retraite ...

... dépend en grande partie de la façon dont on a vécu sa vie active. D'où une nécessaire vigilance pour éviter tout ce qui tendrait à une désinsertion sociale. L'auteur distingue plusieurs types de retraités qui parfois cumulent plusieurs de ces caractéristiques : 1- ceux qui transfèrent les investissements de leur métier dans une nouvelle activité dominante en lien ou non avec ce métier ; 2- ceux qui privilégient les loisirs ; 3- ceux qui s'investissent dans un nouveau rôle familial ; 4- ceux qui s'engagent sur les plans associatifs ou politiques ; 5- enfin ceux qui se réfugient dans une forme de repli et se coupent peu à peu de leur environnement social et/ou familial.

Selon lui, les stéréotypes ont la vie dure, par exemple : qui ne produit pas doit consommer et qui ne peut ni produire ni consommer (par exemple un jeune ou un vieux) devient un organisme inutile. S'il s'agit d'un jeune, il est physiquement perçu comme une menace et, s'il s'agit d'un vieux, il est considéré comme un poids.

Dépendance et handicap

Attention aussi à la notion de dépendance souvent comprise comme un synonyme de soumission alors que, dans la réalité, nous sommes tous dépendants les uns des autres c'est-à-dire interdépendants. De même nous sommes souvent persuadés que les vieux sont physiquement des handicapés et non seulement nous le croyons mais nous étendons ce handicap au plan intellectuel même s'ils sont en parfaite santé mentale. Nous n'attendons plus d'eux qu'une seule transmission : celle des biens. Et, en attendant, nous déplorons qu'ils soient dépendants et coûteux.

Quant à « l'âgisme », il possède tous les caractères du racisme avec le même substrat de violence et d'exclusion. Servant à refouler notre peur de la vieillesse et de la mort, il condamne le vieux à plusieurs formes de rejet, en particulier "à ne pas reconnaître cette expérience de la vieillesse qu'il est en train de vivre". "Ce refus de partager avec le vieux ce à quoi il est confronté, de parler avec lui de ce sur quoi il s'interroge, pointe notre incapacité à reconnaître en lui notre semblable". Ceci conduit souvent les vieux, dans une société qui les "sacrifie", à "affronter la maladie, la vieillesse et la mort dans un isolement absolu".

Que peut-on faire pour changer un regard aussi catastrophique sur les vieux ? Une prise de conscience passe-t-elle par des actions de formation ou de sensibilisation tout au long de la vie ?

Retraites : Adasa/Protection sociale : entre confiance et inquiétude !

À l'heure où nous écrivons, il n'a pas encore été possible aux représentants de retraités de participer à la commission "ad hoc" du 28 mai sur l'avenir des activités sociales et culturelles à Pôle Emploi.

Les négociations pour une politique sociale à l'exemple de l'ADASA sont laborieuses. Il semble que la DG soit loin de vouloir "prendre le meilleur dans chacune des institutions" comme promis antérieurement.

Dans l'attente de la fin des négociations, le Président de l'ADASA Michel BREUVART a obtenu mandat des organisations syndicales pour adresser une lettre au Direc-

teur Général demandant le maintien de l'ADASA et du CNOSP.

On se souvient que lors de la mise en place de la mutuelle d'établissement, les tarifs "accordés" aux retraités et aux agents seuls avec ou sans enfant ont dû être "renégociés" par le Directeur Général sous la pression ferme de toutes les organisations syndicales.

Aujourd'hui nos inquiétudes persistent et même s'accroissent car l'accès aux loisirs et aux prestations sociales telles que connues et développées pendant des années à l'ADASA semble remis en cause.

La participation des retraités à la gestion des œuvres sociales et au contrat collectif santé se justifie d'autant plus qu'ils représentent une catégorie de plus en plus nombreuse. Ils doivent avoir leur place au sein de la gestion des activités sociales et culturelles. Ils ont souvent de l'expérience et un réseau, ils se doivent de participer.

Avec les élus CE, CCE du SNU actuels et futurs nous restons attentifs au déroulement des négociations aux efforts déployés par chacun et aux résultats obtenus.

Guy Masquelier

Solitude des personnes âgées et voisinage (I)

L'isolement des personnes âgées : quelques constats

1 - Les personnes seules de plus en plus nombreuses

Déjà au recensement de 1999 une personne sur 8 vivait seule (isolement résidentiel). Le phénomène a plus que doublé par rapport aux trente années précédentes (6,1% de la population en 1962 et 12,6% en 1999).

Les personnes âgées sont encore plus concernées : 34% des ménages sont composés d'une personne seule chez les 60 à 74 ans et 57% chez les 75 ans et plus (recensement 2006)

Mais l'isolement ne se réduit pas à l'aspect résidentiel : c'est plus complexe. Même si les deux notions se recoupent souvent, il faut distinguer « isolement » et « solitude », cette dernière pouvant se définir comme un isolement non désiré. Ainsi si les jeunes isolés, surtout célibataires, compensent souvent leur isolement en développant un réseau relationnel important, il n'en est pas de même chez un certain nombre de personnes âgées cumulant isolement résidentiel et solitude.

2 - Une action publique pas à la hauteur.

Le réseau relationnel des personnes âgées se rétrécit progressivement et inéluctablement avec l'âge.

Or la promotion du lien social,

seule façon de diminuer la solitude, n'est pas assez prise en compte par les pouvoirs publics qui la considèrent plutôt comme secondaire.

L'initiative privée prend souvent le relais : clubs du 3ème âge notamment. Toutefois le rôle de ces derniers a tendance à se réduire avec l'âge en raison des incapacités croissantes au niveau de la mobilité.

3 - Quelques conséquences de cette solitude.

La solitude et l'isolement peuvent conduire certaines personnes âgées à moins prêter attention à leur personne, à moins bien se nourrir, voire à avoir des tentatives suicidaires (la probabilité de se suicider est 5 fois supérieure à 75 ans qu'à 20 ans).

Les admissions en institutions concernent très majoritairement des personnes âgées isolées, souvent des veuves.

Les réseaux relationnels des personnes âgées

1 - Ils décroissent avec l'âge

Selon l'INSEE, par rapport à l'ensemble de la population, les relations des personnes de 60 ans et plus se caractérisent par les tendances suivantes : une quasi disparition des relations avec les anciens collègues de travail, un maintien des relations familiales (la disparition des ascendants étant souvent compensée par l'arrivée de nou-

veaux descendants), une diminution des contacts avec les amis et une légère augmentation des relations de voisinage.

Aux alentours de 70 ans, les contacts amicaux et de voisinage diminuent progressivement, phénomène accentué après 80 ans. Seules les relations familiales parviennent alors à se maintenir.

Sur le plan des catégories socio-professionnelles, les cadres et les professions intermédiaires ont un réseau relationnel de voisinage plus important (commerces, services etc.).

2 - Le cas des personnes âgées en institution

Selon une enquête de « Handicap - Incapacité - Dépendance », le réseau social des personnes âgées en établissement est plutôt faible. Un tiers d'entre elles sont sans descendance.

Pour celles ayant de la famille, l'entrée en établissement a tendance à focaliser les relations extérieures sur la famille proche.

Dans les maisons de retraite, les relations entre résidents sont assez peu développées, les voisins étant plutôt vécus comme des « compagnons d'infortune ». Peu d'affinités s'y créent engendrant un repli sur soi. (à suivre dans le prochain **PST**)

Joseph Gabriac

Le billet de Anne.



Burqa: convictions ou acte de soumission?

Loin d'un débat sur la religion, pensons avant tout à ces femmes qui se retrouvent en « prison » sous leur voile. Qu'on le nomme : NIGAB, HIDJAB, BURQA ou TCHADOR il est discriminatoire, la marque d'une dégradation sociale, le signe d'une dépendance totale.

Il y a certainement plus de femmes dans le monde qui portent le voile pour avoir la "paix" que par conviction religieuse. Et malgré tout cette "paix" est humiliante pour bien des femmes.

Me retrouver dans la file d'attente d'un supermarché aux côtés d'une femme enfermée dans ses voiles noirs, ne laissant passer que son regard, surprend et met mal à l'aise la femme libre que je suis.

Lit-on dans ce regard de la joie, de la détermination, ou n'y voit-on que de l'effacement, de la soumission? Quelque chose d'éteint ?

Y a-t'il cette petite flamme que l'on surprend souvent dans les yeux de l'autre ? Je n'ai pas la réponse !

Certes la France est une démocratie et elle garantit la liberté de choix, qu'il s'agisse de culte, de culture, de sexe ou de vêtements. Elle garantit également l'égalité entre hommes et femmes, enfin en théorie ! Alors doit-on décider d'une loi qui définirait les codes vestimentaires dans les lieux publics ? Est-ce le moyen de traiter le problème ? Poser la question c'est un peu y répondre.

Le débat est ouvert Donnez votre avis.